



**Prospérité
pour les financiers,**

**Austérité
pour les salariés :**



ÇA SUFFIT !

La mobilisation pour d'autres choix est une nécessité !

Il faut en finir avec la dictature des marchés financiers et les choix politiques d'austérité qui en découlent donnant encore et toujours plus de gages aux marchés financiers et aux agences de notations.

En Europe, plongée dans la pire des situations avec 23 millions de chômeurs, particulièrement les jeunes, l'unique réponse des dirigeants politiques est l'austérité : pression sur les salaires, réduction des services publics, de la protection sociale, des pensions, durcissement des conditions de travail et de vie.

Face aux plans d'austérité, la règle d'or pour les salariés, c'est la mobilisation dans toute l'Europe :

- Pologne : euro manifestation le 17 septembre ;
- Italie : appel à une grève générale le 6 septembre par la CGIL contre la casse du Code du travail ;
- Espagne : journée de mobilisation à l'appel des CCOO ;
- Portugal le 1^{er} octobre.

En France, le plan Fillon pour réduire le déficit de la France est injuste, inéquitable et inacceptable et pénaliserait une fois de plus les salariés, contrairement aux annonces médiatiques du gouvernement sur la contribution des plus fortunés (voir tableau ci-dessous).

Alors que, d'après les comptes de la nation, le pouvoir d'achat des ménages baisse entre 2007 et 2010, les dividendes versés aux actionnaires explosent et les cadeaux faits aux plus riches et aux entreprises continuent.

C'est à partir de ce diagnostic que les cinq organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires ont

décidé de faire du 11 octobre une journée nationale d'action interprofessionnelle unitaire.

CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa
11 octobre 2011,
journée nationale d'action
interprofessionnelle, pour une autre
répartition des richesses créées

	Hauts revenus	Salariés - Retraités
Hausse de la CSG (prélevée sur 98 % du salaire et non plus 97 %)		600 000 €
Taxe sur complémentaire santé dont mutuelle		1 200 000 €
Taxe sur tabac, alcool, autres boissons		1 000 000 €
Contribution exceptionnelle (donc ponctuelle) sur les hauts revenus	200 000 €	
	200 000 €	2 800 000 €



Des mobilisations sont à l'ordre du jour en Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Grèce, Belgique, Grande-Bretagne.

La CGT pose la nécessité de la mobilisation sous les modalités à décider ensemble (rassemblements, manifestations, grèves) pour des mesures immédiates et s'inscrivant dans un processus d'action porteur d'alternatives aux choix actuels.

www.cgt.fr



Les dix exigences de la CGT...

① Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux

- Dans le privé, ouverture des négociations annuelles obligatoires par anticipation sur 2012 et dans le public rouvrir la négociation salariale ;
 - porter le Smic à 1 700 euros brut par mois ;
 - résorber les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes.
- 1 salarié sur 2 gagne moins de 1 500 euros par mois ;
 - l'écart salarial demeure de 25 % entre les hommes et les femmes ;
 - 8,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 euros par mois et la moitié avec moins de 773 euros ;
 - les salaires ont eu la plus faible progression les dix dernières années ;
 - pour la première fois depuis 1945, la masse des salaires versés en 2009 dans le privé a été inférieure à celle de 2008.

② Contrôler les aides publiques aux entreprises

- Respect des critères de création d'emplois ;
 - conditionner aux politiques salariales ;
 - donner des moyens d'intervention aux représentants des salariés sur le bien fondé et l'usage de ces aides.
- Montant des exonérations fiscales et sociales et autres aides publiques aux entreprises : 170 milliards d'euros = 9 millions de Smic annuels (cotisations sociales comprises).

③ Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements

- Majorer les cotisations chômage employeur sur les emplois précaires ;
 - élargir l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stock-options, intéressement. **(1,3 milliard d'euros de recettes)** ;
 - élargir les pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants dans leur entreprise, leur groupe, voire leur filière d'activité ;
- Le système d'indemnisation du chômage ne bénéficie qu'à moins d'un chômeur sur deux.
- Le chômage des plus de 50 ans touche 810 000 personnes, soit 300 000 de plus qu'en 2008.
- Mesure spécifique pour les chômeurs en fin de droits, condamnés au RSA après une carrière complète du fait de la réforme des retraites.
- reconnaître la pénibilité des métiers ouvrant droit à un départ anticipé en retraite.

④ Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires

- Privilégier les créations d'emplois et l'augmentation des salaires.
- 186 millions d'heures supplémentaires au 2^e trimestre 2011.
 - équivaut à 400 000 emplois en rythme annuel.
 - 3 milliards d'euros de perte de recettes pour la Sécurité sociale.

...pour sortir de la crise



⑤ Stopper les suppressions d'emplois

- Orienter les investissements dans le développement industriel, la recherche et la préservation de l'environnement et créer les emplois nécessaires.
- Stopper la suppression d'un fonctionnaire sur deux et créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics, outils de cohésion sociale et d'efficacité économique et sociale.

⑥ Développer les politiques publiques et les moyens des services publics

- Education,
- santé,
- recherche,
- infrastructures,...

⑦ Réformer la fiscalité en profondeur

- Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu et créer de nouvelles tranches pour les hauts revenus,
- augmenter l'impôt sur la fortune (ISF),
- supprimer les niches fiscales inutiles selon leur impact économique et social,
- soumettre à cotisation tous les revenus sans distinction,
- alléger les impôts indirects (TVA) qui pèsent proportionnellement plus sur les plus modestes,
- réformer l'impôt sur les sociétés en pénalisant le versement de dividendes et la spéculation pour favoriser l'investissement, l'emploi et les salaires,
- revoir la fiscalité locale afin de réduire les impôts et taxes sur les ménages à revenu modeste,
- réformer le financement de la protection sociale.

210 milliards d'euros de dividendes versés par les entreprises non financières en 2010 contre seulement 182 milliards d'euros d'investissement.

	100 Français les plus riches	Ensemble des contribuables
Revenu fiscal de référence	28 700 000 €	22 202 €
Part des actions et obligations	91 %	
Part des salaires (imposables)		85 %

⑧ Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour :

- Financer l'investissement productif : l'emploi, la formation, la recherche, les équipements.

En Europe et dans le monde.

⑨ Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

⑩ Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique :

- Création par les états d'un fond, avec le concours de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour financer le développement social et économique et réduire les inégalités.

Les États ont su créer un fonds de 750 milliards d'euros pour sauver les financiers.

Faire confiance au gouvernement et au Medef ou se mobiliser ?

Chômage, pouvoir d'achat, logement, santé nécessitent des réponses immédiates.

Sur la taxation des complémentaires santé, la CGT partage la proposition des associations mutualistes de construire ensemble la mobilisation du 11 octobre pour exiger le retrait de cette mesure.

La CGT propose de traduire avec les salariés ces dix exigences en revendications justes, précises, portées par tous, dans chaque entreprise, pour obtenir des résultats concrets.

C'est dans les entreprises que les syndicats, unitairement, doivent débattre et décider avec les salariés des revendications et la CGT pose le principe de la grève pour en définir les modalités avec les salariés eux-mêmes.

La CGT propose d'agir, ensemble, de l'entreprise au national et au niveau européen.

Dans le même temps, il y a nécessité de se mobiliser unitairement, tous ensemble, sur les enjeux communs à tous les salariés.

Le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, de l'entreprise à l'international, c'est éventuellement d'être entendu !

Les moyens financiers existent et la dette ne souffre pas des dépenses, mais surtout du manque de recettes :

- 170 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales et différentes aides aux entreprises ;
- 2 milliards d'euros de cadeaux aux plus riches par la suppression de l'ISF ;
- 210 milliards d'euros de dividendes versés en 2010 par les entreprises non financières, équivalent à un tiers de la totalité de la masse salariale des entreprises ;
- 36 milliards d'euros de dividendes en 2009 et 40 milliards en 2010 versés aux actionnaires du CAC 40 et déjà l'annonce de bénéfices en hausse de 10 % sur le premier semestre 2011.

Se mobiliser pour des mesures immédiates et s'investir pour d'autres perspectives sur le long terme ne peuvent se résoudre à une forme de mobilisation seulement en réaction et en opposition aux mauvais coups. Le besoin de démocratie pour faire aboutir les exigences portées par les salariés nécessite l'engagement de chacune et chacun.



Le syndicalisme est l'outil que vous pouvez prendre en main pour débattre, décider et agir. La CGT vous invite donc à prendre place aux côtés d'autres syndiqués pour construire le syndicat et l'activité dont vous avez besoin.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**